



Mairie des 11^{ème} & 12^{ème} arrondissements

Le Maire

Le 31 MARS 2022

N/Réf. : SS/RG/SB/CF/17683/22/04/00221

Dossier Suivi par :

Interventions11-12@marseille.fr

Tel : 04 91 14 62 53 / 84

Objet : Sondage sur la trame circulaire aux Camoins

Madame, Monsieur,

Comme annoncé dans mon précédent courrier du 26 janvier dernier, permettez-moi de vous communiquer le résultat du sondage réalisé auprès des riverains de l'avenue des Camoins, le boulevard des Fauvettes, de la Germaine, du Parc, et le Chemin et l'impasse des Mines.

Sur **239** personnes ciblées, nous avons validé **99** votes.

En effet, un seul vote par foyer a été comptabilisé comme précisé. Un contrôle cadastral a du être réalisé par les services compte tenu du non respect de cette règle.
34 NPAI.

106 personnes n'ont pas participé au vote.

Résultats du sondage :

- Question n°1 : Etes-vous satisfait de la nouvelle trame circulaire : non à 76,5 %
- Question n°2 : Souhaitez-vous annuler la période expérimentale de 6 mois : oui à 86,7 %
- Question n°3 : Validez-vous le scénario 0 : oui à 55 %
- Question n°4 : Validez-vous le scénario 1 : non à 70 %
- Question n°5 : Validez-vous le scénario 2 : non à 75,5%
- Question n°6 : Validez-vous le scénario 3 : non à 77,5 %
- Question n°7 : Validez-vous le scénario 4 : non à 88,7 %

Le résultat fait donc ressortir :

- un mécontentement sur l'aménagement proposé
- le souhait de mettre fin à la phase expérimentale
- le souhait de la remise en double sens de toutes les voies avec la suppression de la signalisation verticale, horizontale et bornes J11 afférente au sens unique.

Cependant, j'ai souhaité que ce retour au double sens, souhaité par la grande majorité, soit accompagné de dispositifs de ralentissement type chicanes, écluse et/ou rétrécissement de voies aux abords des carrefours avec Germaine et Fauvette sur l'avenue des Camoins.

Pour information, afin de vérifier le comportement des usagers, la Métropole a réalisé un comptage durant la phase expérimentale du 22 au 28 février 2022 faisant ressortir :

Bd du Parc :

- Trafic Moyen Journalier de 273 véhicules
- Trafic Moyen Jour Ouvré de 307 véhicules
- Vitesse moyenne de 17 km/h
- 85 % des usagers circulent au-dessous des 28 km/h.

Bd Germaine, entre Camoins et Fauvettes

- Trafic Moyen Journalier de 611 véhicules
- Trafic Moyen Jour Ouvré de 699 véhicules
- Vitesse moyenne de 21 km/h
- 85 % des usagers circulent au-dessous des 35 km/h.
-

Bd des Fauvettes, entre Germaine et Camoins

- Trafic Moyen Journalier de 376 véhicules
- Trafic Moyen Jour Ouvré de 426 véhicules
- Vitesse moyenne de 21 km/h
- 85 % des usagers circulent au-dessous des 35 km/h.

Cette décision, finale de retour au double sens avec installation de ralentisseurs, prise de concert avec les services de la Voirie de la Métropole en responsabilité de la sécurité des voies, deviendra effective à compter de la réalisation de ces travaux.

Je vous remercie d'avoir contribué à cette concertation, dont la méthodologie innovante a nécessité la mobilisation de tous.

Je tiens par ce courrier à remercier l'ensemble des habitants et des techniciens, ce qui a permis d'en extraire une solution qui convient à la plus grande majorité et donc à l'intérêt général, lui-même n'étant pas la somme des intérêts particuliers.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

*Avec ma totale
implication,*



Sylvain SOUVESTRE
Maire des 11/12 arrondissements